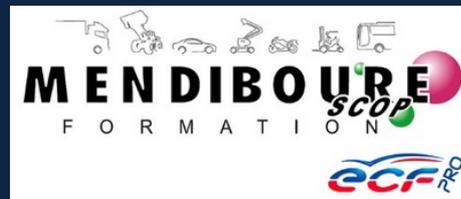


MENDIBOURE FORMATION



**OPTEZ POUR
L'ALTERNANCE**

TITRE PROFESSIONNEL CTRMP

UN DUO GAGNANT

1 FORMATION EN ALTERNANCE → 1 EMPLOI À LA CLÉ

BAYONNE

2 CHEMIN DE CAZENAVE
64100 BAYONNE

05 59 55 50 55

CONTACT@MENDIBOURE-FORMATION.FR

WWW.MENDIBOURE-FORMATION.FR



ST-PAUL-LÈS-DAX

574 CHEMIN DE MESTURON
40990 ST-PAUL-LÈS-DAX

05 58 74 14 07

CONTACT40@MENDIBOURE-FORMATION.FR

LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS



- Réaliser en sécurité, un transport routier de marchandises avec un porteur de plus de 3,5 tonnes de masse en charge maximale admissible (PTAC), de façon **autonome** et **optimisée** dans le contexte commercial de l'entreprise.
- Conduire et manoeuvrer en sécurité de manière **écologique** et **économique** au niveau national et international après avoir préparé le véhicule
- **Prévenir** les risques, et **réagir** en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation et savoir effectuer une intervention mineure en conséquence
- **Assurer** les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises et **détecter** puis décrire les dysfonctionnements du véhicule

CHIFFRES CLÉS



Nous sommes fiers de la réussite de chacun de nos alternants. L'alternance s'est révélée être une voie exceptionnelle pour favoriser leur intégration sur le marché du travail, démontrant ainsi l'efficacité de cette approche éducative dans la préparation des professionnels de demain.



100%

De réussite en alternance



30

Apprentis depuis 2021



Un **Titre de niveau 3** enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)



SECTEURS VISÉS

- Transport routier
- Bâtiment et Travaux Publics
- Distributeurs et grossistes

PRÉ-REQUIS

- ÊTRE TITULAIRE DU PERMIS B EN COURS DE VALIDITÉ
- ACCESSIBLE À PARTIR DE 18 ANS
- ÊTRE RECONNU APTE APRÈS UNE VISITE MÉDICALE AUPRÈS DE LA COMMISSION MÉDICALE DES PERMIS DE CONDUIRE OU UN MÉDECIN AGRÉÉ
- AVOIR RÉUSSI LES TESTS DE POSITIONNEMENT
- COMPRENDRE, SAVOIR LIRE ET ÉCRIRE LE FRANÇAIS
- FORMATION ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



LES ENGAGEMENTS

DES 3 ACTEURS

MENDEBOURE FORMATION

- FORMER L'APPRENTI ET DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES
- DISPENSER AUX APPRENTIS UN ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET PRATIQUE
- ASSURER LA COORDINATION ENTRE LA FORMATION ET CELLE ASSURÉE EN ENTREPRISE
- INFORMER LES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE / TUTEURS SUR LA FORMATION EN CENTRE

L'ENTREPRISE

- INTÉGRER L'ALTERNANT DANS L'ENTREPRISE
- TENIR À JOUR LE LIVRET DE SUIVI DE TRAVAIL EN ENTREPRISE
- ASSURER UNE FORMATION PROFESSIONNELLE EN CONFIAANT DES TÂCHES SUIVANT UNE PROGRESSION
- VERSER UN SALAIRE À L'APPRENTI

L'ALTERNANT(E)

- SUIVRE LA FORMATION DISPENSÉE EN CFA ET EN ENTREPRISE
- RESPECTER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CFA
- EFFECTUER LE TRAVAIL EN CONTREPARTIE D'UN SALAIRE
- TENIR À JOUR LE LIVRET DE SUIVI

LES MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

- SIGNATURE DU CONTRAT ET INTÉGRATION EN ENTREPRISE POSSIBLE JUSQU'À 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DE LA FORMATION
- FORMATION EN CONTINU DURANT 62 JOURS

BIEN CHOISIR SON CONTRAT D'ALTERNANCE



CONTRAT D'APPRENTISSAGE

POUR QUI ?

- De 16 à 29 ans révolus
- Pas de condition d'âge pour les travailleurs en situation de handicap, les sportifs de haut niveau ou les personnes ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise

COMBIEN DE TEMPS ?

En CDD de 6 à 36 mois ou CDI

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

POUR QUI ?

- Tout jeune de 16 ans à moins de 26 ans
- Demandeurs d'emploi de 26 ans ou plus
- Pas de condition d'âge pour les personnes bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH, ou bénéficiant d'un contrat aidé

COMBIEN DE TEMPS ?

- En CDD de 6 à 12 mois ou en CDI
- Jusqu'à 36 mois pour certains publics (personnes peu qualifiées, demandeurs d'emploi, travailleurs en situation de handicap...)



Mise en relation entre les candidats / entreprises



Accompagnement administratif



Aides financières de l'État

BAYONNE

05 59 55 50 55

CONTACT@MENDIBOURE-FORMATION.FR

ST-PAUL-LÈS-DAX

05 58 74 14 07

CONTACT40@MENDIBOURE-FORMATION.FR

